

Plus de 1 500 arbres distribués pour le Mois de l'arbre Des élèves sensibilisés à Saint-Georges et à Sainte-Marie

Scott, 22 juin 2023. – Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2023 et du Mois de l'eau 2023, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'avoir distribué plus de 1 500 arbres avec l'aide de ses partenaires, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB) et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Quatre écoles primaires à Sainte-Marie et à Saint-Georges ont ainsi reçu les arbres les 1^{er} et 8 juin dernier, au plus grand plaisir des élèves et des enseignants impliqués.

Chaque élève a reçu un plant d'arbre avec un dépliant présentant l'espèce et quelques conseils pour favoriser sa croissance. À l'intérieur, les parents trouveront quelques-uns des services rendus par les arbres pour l'environnement, mais particulièrement pour les cours d'eau et les lacs. « Les arbres sont des alliés importants, autant pour nous que pour la faune, » rappelle Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC. Par exemple, les racines absorbent l'eau et filtrent les nutriments, permettant de réduire les polluants à rejoindre les cours d'eau comme les rivières et les ruisseaux. Résultat : une eau de meilleure qualité pour le poisson qui réjouira les pêcheurs.

Les 1^{er} et 8 juin, quelques élèves des écoles Maribel et Monseigneur-Feuiltault à Sainte-Marie ainsi que l'école des Deux-Rives à Saint-Georges ont participé activement à la préparation et à la distribution des plants. Les élèves de l'école Harmonie à Saint-Georges ont pour leur part pu profiter d'une brève présentation donnée par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, où Éric Cliche, directeur général de l'association, leur a parlé des bienfaits des arbres sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau et le paysage. M. Cliche a pris le temps de répondre aux nombreuses questions des élèves curieux. Les quelque 125 arbres qui restaient ont pour leur part été distribués à l'école l'Enfant-Jésus de Vallée-Jonction.

L'organisme réfléchit déjà à une formule améliorée pour la prochaine année afin d'impliquer concrètement les jeunes dans la plantation d'arbres. Des démarches seront faites en ce sens cette année pour offrir une expérience concrète l'année prochaine aux écoles qui souhaiteraient y participer.

Les plants sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que l'Association forestière des 2 rives. L'activité a pour sa part été possible grâce à la précieuse collaboration de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et l'Agence régionale de

mise en valeur des forêts de la Chaudière. Le COBARIC était heureux de participer au Mois de l'arbre grâce à leur précieuse contribution.

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions.

- 30 -

Source :

Véronique Brochu
Directrice générale
Tél. : 418-389-0476, poste 1
direction@cobaric.qc.ca

Pour information :

Émilie Sirois
Chargée de projets en communication
Tél. : 418-389-0476, poste 7
communications@cobaric.qc.ca

Photo distribution-arbres-Ste-Marie.png

Élèves en train d'aider à la préparation des plants d'arbres avant la distribution dans la cour extérieure, Sainte-Marie.

Photo distribution-arbres-Ste-Marie-APBB.jpg

M. Jérôme Lapointe, de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, en train de mettre les plants dans des sacs en vue de la distribution, école Maribel, Sainte-Marie.